

Mali Tribune

Hors-Série

N° 001 • Juin 2020



RSS

**Défense, Sécurité et Justice
efficacité, Etat de droit,
redevabilité**

Mots introductifs du Commissaire à la Réforme du Secteur de la Sécurité



Ce Numéro Hors Série consacré à la Réforme du Secteur de la Sécurité au Mali (RSS) est le fruit du travail d'équipe du Commissariat à la Réforme du secteur de la Sécurité (C-RSS), du Centre pour la Gouvernance du secteur de la sécurité (DCAF) et de la rédaction du journal "Mali Tribune", dont je salue ici l'engagement et la ténacité.

Au nom de l'ensemble du Commissariat à la Réforme du secteur de la sécurité (C-RSS), J'ai le devoir et le plaisir

de les remercier pour l'énorme travail accompli, dont Nous sommes fiers, parce qu'il s'agit d'abord d'une œuvre spécialisée de tout premier ordre, qui rendra des services éminents aux acteurs nationaux et internationaux, tant au plan de la gouvernance du secteur de la sécurité, elle-même, qu'au plan de l'impulsion nationale du processus de la RSS, de manière inclusive et durable, l'une étant difficilement concevable sans l'autre.

A tous j'adresse, donc, ces mots

d'encouragement. Et, je souhaite que ce fructueux partenariat s'inscrive dans la durée.

Ce numéro se veut également, la manifestation concrète d'une évolution qui trouve sa source dans toute l'énergie déployée depuis quelques années, sous l'élan résolu de SEM Ibrahim Bou-bacar KEITA, Président de la République, Chef de l'Etat, pour améliorer la capacité de l'Etat à anticiper, prévenir et répondre aux menaces qui pèsent contre les individus et les institutions, afin de garantir plus efficacement la protection de tous.

L'ambition étant :

- de développer des institutions de sécurité et de justice républicaines efficaces et efficientes, qui assurent une gouvernance démocratique du secteur de la sécurité, favorise la plus grande participation des acteurs principaux et de la société civile, et prennent en charge la gestion des questions sécuritaires, suivant les normes professionnelles et démocratiques;

- de garantir la sécurité et le bien-être de toutes les populations Maliennes et créer un environnement de paix sociale et de stabilité propice au développement durable dans un Mali apaisé et uni.

Pour toutes ces raisons, je suis très heureux de présenter ce beau recueil d'articles portant sur un domaine névralgique de la défense, la sécurité, la justice, et félicite vivement tant les auteurs des textes que les concepteurs de ce grand projet.

Ensemble, réalisons la sécurité humaine dans toutes ses dimensions par une gouvernance partagée de la sécurité, de la justice et de la paix au Mali !

**Le Commissaire à la Réforme
du Secteur de la Sécurité**

**Général de Division M'Bemba
Moussa KEITA
Commandeur de l'Ordre
National**

Stratégie nationale de la Réforme du Secteur de la Sécurité

La boussole

Le Conseil national pour la Réforme du Secteur de la Sécurité (CNRSS), organe stratégique d'orientation et de décision de la réforme du secteur de la sécurité au Mali, a validé le 06 juillet 2018, lors de sa deuxième session de la même année, la Stratégie nationale de la Réforme du Secteur de la Sécurité. Après cette validation, la stratégie est introduite dans le circuit administratif en vue de son adoption par le Conseil des ministres. Aussi, dans cette perspective, la stratégie a-t-elle été examinée, le 19 mai dernier, en réunion interministérielle, première étape de la procédure conduisant à l'adoption en conseil des ministres ?

La Stratégie nationale de la Réforme du Secteur de la Sécurité est le bréviaire en matière de réforme du Secteur de la Sécurité dans notre pays. C'est le document d'orientation générale qui définit la vision politique de la RSS au Mali ; détermine l'objectif général de la réforme ainsi que les objectifs spécifiques et les axes stratégiques autour desquels la réforme est articulée.

L'objectif général de la RSS malienne est de mettre en place des institutions de sécurité et de justice efficaces, redevables, respectueuses des droits de l'homme et de l'Etat de droit et attentives aux besoins de justice et de sécurité des populations et de l'Etat. Axée sur le long terme, inclusive et participative, la réforme du Secteur de la Sécurité au Mali met l'accent sur la réforme des institutions de défense, de sécurité et de justice dans le cadre de la réforme globale de l'Etat malien. Elle prend aussi en compte la dimension genre (y compris les violences basées sur le Genre et la prise en compte des jeunes et des enfants).

Pour l'atteinte de son objectif général, la stratégie RSS se fixe trois objectifs spécifiques que sont :

- promouvoir la bonne gouvernance dans le secteur de la sécurité et de la justice ;

- renforcer les capacités de l'Etat à répondre aux attentes des populations en matière

- de défense, de sécurité et de justice ;

- restaurer la confiance entre les populations et les institutions de défense, de sécurité et de justice.

La communication, une dimension essentielle de la réforme

Des axes stratégiques conditionnent la concrétisation des trois objectifs spécifiques. Ainsi, l'atteinte de l'objectif spécifique « promouvoir la bonne gouvernance dans le secteur de la sécurité » passe par les axes stratégiques ci-après : la lutte contre la corruption et l'impunité ; le renforcement des capacités de la justice, des capacités et compétences des institutions de supervision et de contrôle démocratique du secteur de la sécurité ; l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains et la sensibilisation des partis et groupements politiques à leur rôle d'acteurs du secteur de la sécurité.

Les axes stratégiques ci-dessous concourent à la réalisation de l'objectif spécifique intitulé « renforcer les capacités de l'Etat à répondre aux attentes des populations en matière de défense, de sécurité et de justice » : le renforcement du cadre politique et institutionnel du secteur de la défense, de la sécurité et de la justice ; le renforcement des capacités opérationnelles des institutions de défense, de sécurité et de justice ; la revalorisation de la fonction « ressources humaines » au sein des institutions de défense, de sécurité et de justice.



La mutualisation des efforts dans le cadre de la sécurité régionale ; la prise en compte du rôle de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Pour le dernier objectif spécifique, à savoir « restaurer la confiance entre les populations et les institutions de défense, de sécurité et de justice », les axes stratégiques ont pour nom : la compréhension commune et partagée des rôles et responsabilités de chacun des acteurs du secteur de la sécurité ; le renforcement de l'éducation à la citoyenneté ; la mise en œuvre du concept de police de proximité ; la mise en place de la Police territoriale ; la mise en place des Comités consultatifs de sécurité ; l'implication de l'ensemble des acteurs dans la gestion des questions de sécurité et de justice et enfin la moralisation des recrutements au sein des forces de défense et de sécurité.

La communication est une dimension essentielle de la RSS. Aussi, la Stratégie nationale RSS s'appuie-t-elle sur une stratégie de communication lui conférant visibilité et transparence. Elle est également adossée à une stratégie de mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la réforme.

La communication est déterminante dans la réussite de la réforme car elle contribue à asseoir les bases de l'appropriation nationale et facilite l'adhésion et l'engagement de toutes les parties prenantes.

La publication d'un Hors-Série de Mali Tribune sur la RSS au Mali s'inscrit justement en droite ligne de l'objectif de la stratégie de communication de la RSS, à savoir « concourir à l'appropriation nationale du processus RSS, à la responsabilisation et à l'engagement de tous les acteurs, y compris les partenaires stratégiques et techniques, bilatéraux et multilatéraux »

Mots clefs du concept de la RSS

Qu'est-ce que la réforme du secteur de la sécurité



La réforme du secteur de la sécurité (RSS) est le processus politique et technique qui consiste à améliorer la sécurité de l'État et la sécurité humaine à travers la prestation, la gestion et le contrôle efficaces et responsables des services de sécurité, dans le cadre d'un contrôle civil et démocratique, et dans le respect de l'Etat de droit et des droits humains. La RSS a pour objectif d'appliquer les principes de la bonne gouvernance au secteur de la sécurité.

La RSS concerne tous les acteurs étatiques et non étatiques impliqués dans la prestation, la gestion et le contrôle des services de sécurité, et souligne les liens entre leurs rôles, leurs responsabilités et leurs actions.

La RSS englobe également certains aspects de la prestation, de la gestion

et du contrôle des services de justice, car les domaines de la sécurité et de la justice sont étroitement liés.

Ainsi, les programmes de RSS peuvent comporter une vaste gamme d'activités de réforme, recouvrant tous les aspects politiques et techniques de la sécurité et comprenant, entre au-

tres, des initiatives législatives, l'élaboration de politiques, des campagnes de sensibilisation et d'information du public, le renforcement des capacités en matière d'administration et de gestion, le développement des infrastructures, et l'amélioration des équipements et des formations.

ité ?



Au Mali, la RSS vise à « procurer à l'homme malien des conditions de vie honorables et décentes, garantir la satisfaction des besoins essentiels pour tous ».

Qu'est-ce que le secteur de la sécurité ?

Le secteur de la sécurité est constitué de toutes les structures, institutions et personnes chargées de la prestation, de la gestion et du contrôle des services de sécurité au niveau national et local. Le Secteur de la sécurité comprend les acteurs qui ont recours à la force et ceux qui sont chargés de

surveiller la manière dont celle-ci est employée grâce à des mesures de gestion et de contrôle : il s'agit, d'un côté, des prestataires étatiques et non étatiques de services de sécurité, et de l'autre, des responsables de la gestion, de veille et de contrôle de la sécurité, dont la société civile fait partie.

En résumé, le secteur de la sécurité englobe tous les acteurs étatiques et non étatiques qui influencent les politiques et pratiques de sécurité et de justice au sein d'un Etat. En d'autres termes, la notion de « secteur de la sécurité » s'est imposée pour décrire de manière exhaustive tous les acteurs impliqués dans le maintien de la sécurité de l'Etat et de la sécurité humaine.

Pourquoi réformer le secteur de la sécurité au Mali ?

La RSS a pour objectif la promotion de la bonne gouvernance en matière de la sécurité et de la justice afin de répondre aux attentes de la population et restaurer la confiance entre elle et les institutions de défense et de sécurité.

Selon l'Organisation des Nations-Unies (ONU), la bonne gouvernance intègre les dimensions suivantes : « représentativité politique, efficacité institutionnelle, et solide gestion économique ». Huit principes seraient, selon le Programme des Nations-Unies pour le Développement (Pnud), « acceptés universellement comme les piliers de la bonne gouvernance » : primauté du droit, (un système juridique équitable et appliqué de manière impartiale, ce qu'on appelle aussi L'Etat de droit), équité et inclusivité, participation, consensus, (l'Etat doit servir de modérateur), efficacité et efficacité, transparence, responsabilité, réceptivité (les institutions publiques, notamment celles dédiées aux services publics doivent « répondre aux besoins de toutes les parties prenantes en temps voulu »).

En général, l'application des principes édictés à la sécurité et à la justice répond au pourquoi d'une RSS. Cependant, il faudrait noter que chaque processus de RSS doit être adapté aux exigences du contexte qui lui est propre, car le secteur de la sécurité, la situation en matière de

sécurité, ainsi que l'élan politique, social et économique nécessaire à la réforme peuvent différer selon le pays.

S'agissant de la RSS au Mali, il conviendrait de rappeler que le pays, depuis des décennies, connaît des défis sécuritaires et un déficit de gouvernance en matière de défense et de sécurité. Les événements de 2012 constituent le point culminant des diverses insuffisances avec la dissension au sein des forces de défense et de sécurité : opposition bérêts verts et bérêts rouges; la rupture de la chaîne de commandement ; l'effritement de l'autorité de l'Etat ; les tiraillements au sein de la classe politique (positionnement pour l'élection présidentielle, puis division entre pro et anti-mutins).

Au regard de la situation qui prévaut, le Président de la République, S.E Ibrahim Boubacar KEITA a prévu dans son projet politique un processus de la réforme du secteur de la sécurité. Ainsi, dans son discours du 20 janvier 2014, il a fait état « de son ambition de restructurer les forces armées et les services de sécurité, en vue d'en faire des forces républicaines, respectueuses de l'Etat de droit, dédiées à la sécurité et à la protection du citoyen malien et de ses biens. D'en faire le rempart de la démocratie au lieu d'être son ventre mou. Il s'agira alors d'engager, sur des bases consensuelles, une profonde réforme structurelle, pour assainir et organiser l'environnement de notre sécurité ». Il a poursuivi : « Notre vision sera celle de la sécurité humaine, avec (les citoyens,) nos citoyens au départ, au centre et à l'arrivée du projet. »

Cette volonté a été ensuite inscrite dans les Déclarations de Politique Générale des Premiers ministres et notamment dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2013-2018 en mettant l'accent sur « la restauration de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national ».

Sur instructions du Président de la République, un Groupe pluridisciplinaire de Réflexion sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (GPRS) a été mis en place par arrêté n°4444/MS-SG du 22 novembre 2013 du ministre de la Sécurité.

Réforme du Secteur de la Sécurité au Mali

Des avancées notoires

Le Mali, suite à la crise multidimensionnelle de 2012, s'est engagé, sur les instructions du Président de la République, S. E M. Ibrahim Boubacar KEITA, dans un processus de Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS). Réforme majeure du pays en vue de la restauration du monopole de l'Etat sur l'utilisation légitime de la force, à travers des outils et organes efficaces, efficients, redevables et respectueux des Droits humains, ledit processus RSS a été conduit jusqu'en novembre 2019 par l'Inspecteur Général de Police Ibrahima DIALLO. Nommé à la tête du Secrétariat permanent du Conseil de Sécurité nationale, celui-ci a cédé son poste au Général de Division M'Bemba Moussa KEITA. Depuis son démarrage en 2013, la RSS est aujourd'hui bien lancée sur les rails avec la validation par l'instance suprême de la réforme, à savoir le Conseil national pour la Réforme du Secteur de la Sécurité (CNRSS), d'une Stratégie nationale de réforme du Secteur de la Sécurité et de son plan d'actions pour la période 2020- 2022.



Les travaux sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) ont véritablement débuté avec la mise en place, par l'arrêté n° 4444/MS-SG du 22 novembre 2013 du ministre de la Sécurité, du Groupe Pluridisciplinaire de Réflexion sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (GPRSS). Ce groupe, présidé par l'IG Diallo, à l'époque Secrétaire Général du ministère de la

Sécurité et dont les travaux ont été lancés le 30 décembre 2013, avait comme mission de contribuer à la définition de la vision de la Réforme du Secteur de la Sécurité ; de définir l'agencement du processus de réforme au double niveau national et sectoriel et de proposer une stratégie de mobilisation de ressources en soutien à l'effort national de RSS.

Le groupe, à la suite de ses travaux, a proposé la création d'un Conseil National pour la Réforme du Secteur de la Sécurité (CNRSS). Cet organe a été créé par le décret n°2014-0609/ P-RM du 14 août 2014 qui le plaçait sous l'autorité du Président de la République. A la suite de la signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du proces-

sus d'Alger, ce premier décret a été relu par le décret n°2016-0401/ P-RM du 09 juin 2016 pour prendre en compte le contenu de l'Accord afférent à la RSS. Ce deuxième décret de 2016 met le Conseil national pour la Réforme du Secteur de la Sécurité sous l'autorité du Premier ministre.

C'est donc le décret n°2016-0401/ P-RM du 09 juin 2016 qui fixe le cadre institutionnel de la RSS dans notre pays, cadre qui comprend le Conseil National pour la Réforme du Secteur de la Sécurité, le Commissariat à la RSS, qui est l'organe opérationnel du Conseil national et les Comités Consultatifs de Sécurité, qui sont les démembrements au niveau régional et communal.

Fixer les priorités de la RSS

Organe stratégique d'orientation et de décision, le Conseil National pour la Réforme du Secteur de la Sécurité fixe, entre autres, les priorités nationales en matière de réforme du secteur de la sécurité et valide les projets de stratégie nationale et de plans à court, moyen et long termes élaborés par le Commissariat à la RSS, son organe d'exécution.

Le Commissariat à la Réforme du Secteur de la Sécurité doit, suivant l'article 4 du décret 2016-0401 ci-dessus mentionné, entre autres, « assurer la mise en œuvre des décisions et recommandations du Conseil National pour la Réforme du Secteur de la Sécurité ; élaborer à l'attention du même Conseil les projets de stratégie nationale et de plans à court, moyen et long termes pour la réforme du secteur de la sécurité ; veiller à l'appropriation nationale du processus de la réforme du secteur de la sécurité »

De même, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, le Commissariat à la RSS est chargé, sous l'autorité du CNRSS et en coordination avec la Commission d'Intégration, de « l'évaluation détaillée du système de défense et de sécurité ; de l'établissement des critères, quotas et modalités d'intégration ; de la supervision des listes des combattants candidats à l'intégration ; de la formulation de propositions sur les mo-

dalités d'attribution et d'harmonisation des grades ou des reclassements ».

Pour mener à bien ces missions, le Commissariat dispose de trois Cellules que sont : la Cellule de Défense, Sécurité et Relations Internationales ; la Cellule Gouvernance politique, Etat de droit, Contrôle démocratique et Genre et enfin la Cellule Gouvernance économique, sociale et culturelle.



Depuis septembre 2017, les chefs ainsi que les membres de ces cellules sont tous désignés.

En outre, le commissariat est doté d'un secrétariat comprenant un chef de secrétariat et des secrétaires et d'une Unité technique constituée d'un Cabinet, d'un Bureau chargé de l'Administration et des Finances, d'un Bureau chargé de la Planification et du suivi/ évaluation et enfin d'un Bureau chargé de la Communication.

Nommés en décembre 2017, les membres de l'unité technique ont tous pris fonction en janvier 2018.

Processus participatif et inclusif

Aussitôt ses différentes structures installées, le Commissariat, sous l'impulsion du Commissaire d'alors l'Inspecteur Général Ibrahima DIALLO, s'est attelé à l'élaboration du document de Stratégie nationale de Réforme du Secteur de la Sécurité. A cet

effet, il a organisé divers ateliers de réflexion sur le processus de la RSS en vue de recueillir les contributions des différents acteurs du secteur de la sécurité. Au nombre des multiples rencontres tenues autour du projet de stratégie, l'on retient en particulier l'atelier de Haut niveau sur la Réforme du Secteur de la Sécurité, qui s'est déroulé du 27 au 29 mars 2018 au Radisson Blu hôtel de Bamako.

A l'issue d'un processus participatif et inclusif des acteurs nationaux et internationaux de la RSS, le projet de Stratégie nationale de RSS au Mali a

été soumis au Conseil national pour la Réforme du Secteur de la Sécurité qui l'a validé lors de sa session du 06 juillet 2018.

Comme le prévoit la législation malienne, les projets de politique ou de stratégie nationale sont adoptés par le Conseil des ministres. La stratégie nationale de Réforme du Secteur de la Sécurité est présentement dans le circuit en vue de son adoption par le Conseil des ministres, concomitamment avec le plan d'actions de sa mise en œuvre.

Il faut noter qu'après sa validation par le Conseil national, la stratégie nationale RSS a fait l'objet de restitution par le Commissariat à plusieurs niveaux, notamment au Conseil Economique, Social et Culturel ; au Haut Conseil des Collectivités ainsi qu'au niveau de plusieurs départements ministériels.

Tout en procédant à la vulgarisation du document de Stratégie, le Commissariat, conformément aux instructions du Conseil national, s'est attaché à l'élaboration de son plan d'actions. Comme pour la stratégie, les échanges avec les partenaires et ministères sectoriels prioritaires ont permis de prendre en compte toutes les politiques publiques de développement du pays. Ce processus a abouti à un projet de plan d'actions consensuel que le Conseil national a examiné et validé au cours de sa session du 03 septembre 2019.

Par ailleurs, le Cadre institutionnel de la Réforme du Secteur de la Sécurité a été parachevé par l'adoption du décret n°2019-0041/PM-RM du 29 janvier 2019 portant création, organisation et modalités de fonctionnement des Comités consultatifs de Sécurité. Sur la base de ce texte, plusieurs régions ont créé leur comité consultatif de sécurité. Le Commissariat à la RSS est à la tâche en vue de leur opérationnalisation dans les plus brefs délais à travers des missions qu'il envisage d'organiser pour procéder à leur installation solennelle.

Les Comités consultatifs, émanation de l'Accord pour la paix et la Réconciliation, placés sous l'autorité des Gouverneurs de Région et des maires, sont chargés d'évaluer la situation sécuritaire, d'émettre des avis et recommandations à l'endroit du Chef de l'Exécutif local et de contribuer à l'échange d'informations, à la sensibilisation et à une meilleure prise en compte des préoccupations sécuritaires des populations..

Outre ces deux importants documents, le Commissariat à la RSS a participé, à travers l'ex Commissaire l'Inspecteur Général Ibrahima DIALLO, aux travaux ayant abouti à la mise en place du Conseil de Sécurité nationale.

Par ailleurs, l'organe opérationnel du Conseil national pour la Réforme du Secteur de la Sécurité, a organisé, en collaboration avec l'Institut des Etats-Unis pour la Paix (USIP), quatre at-

liers avec les différents acteurs de la RSS et un atelier de synthèse pendant les mois de juillet, août 2019 et mars 2020 sur le concept de police de proximité. L'objectif de ces ateliers était de définir de manière inclusive la vision malienne de police de proximité et d'élaborer la stratégie nationale en la matière.

Outil au cœur de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, le commissariat à la RSS a participé, par la personne de son premier responsable, le 06 novembre 2018 au lancement du DDR accéléré pour les bataillons du MOC à Gao.

Toujours, le Commissaire à la RSS a, en compagnie des présidents des commissions DDR et Intégration, pris part à la tournée d'information et de sensibilisation sur l'accord dans les régions de Gao, Kidal et Ménaka. Au cours de ces tournées, les registres d'enregistrement des combattants ont été distribués aux représentants des mouvements signataires.

Par ailleurs, après validation par le CNRSS des projets à lui soumis par le Commissariat RSS, le gouvernement a adopté les deux décrets ci-dessous :

Décret n°2019-0184/ P-RM du 05 mars 2019 fixant les critères d'intégration des ex-

Combattants des mouvements signataires dans les corps constitués de l'Etat, y compris dans les Forces armées et de sécurité ;

Décret n°2019-0874/ P-RM du 30 octobre 2019 fixant les modalités d'attribution de

grades, de fonction de commandement et de reclassement des ex-combattants des mouvements signataires dans les corps constitués de l'Etat, y compris dans les Forces armées et de sécurité.

Ces deux décrets ont permis de conduire le DDR accéléré et de permettre l'intégration de plus de 1.300 combattants dans les Forces armées et de sécurité.

Egalement, ils devraient servir de base légale pour le grand DDR programmé pour l'année 2020.

Enfin, le Commissaire à la RSS participe aux réunions du Comité de suivi de l'Accord.



Le processus en marche

Le processus RSS, avec l'existence d'une stratégie RSS munie de son plan d'actions, avance et enregistre un progrès certain au Mali. Des résultats satisfaisants pour les membres du Commissariat qui ont fait preuve de courage et de persévérance, souvent dans des conditions difficiles, pour pouvoir les réaliser.

Ces acquis constituent, à n'en pas douter un pas de géant franchi pour l'atteinte de l'objectif général de la Réforme du Secteur de la Sécurité, à sa-

voir mettre en place des institutions de sécurité et de justice efficaces, redevables, respectueuses des droits de l'homme et de l'Etat de droit et attentives aux besoins essentiels du citoyen en vue d'un développement durable. Autrement dit, la RSS vise à procurer à l'homme malien des conditions de vie honorables et décentes et à garantir la satisfaction des besoins essentiels pour tous.

L'Inspecteur Général Ibrahima Diallo, nommé ministre secrétaire permanent du Conseil de sécurité nationale, a passé le 04 novembre 2019 le

témoignage à son successeur, le Général de Division M'Bemba Moussa KEITA. Dès sa prise de fonction, celui-ci s'est attelé au renforcement des jalons posés par son prédécesseur. Il a d'abord amélioré le cadre de travail en aménageant le commissariat dans un nouveau siège, toujours à Hamdallaye ACI 2000, rue 380 porte 643 et revu la composition des différentes cellules du commissariat pour plus d'efficacité de celles-ci.

Œuvre de longue haleine, la RSS prend son envol indéniablement au Mali.

Jules Diarra

Visite des stagiaires du G5 Sahel au Commissariat à la RSS

Légitimer notre action auprès de la population



Le 14 février 2020, dans la matinée, le Directeur du Collège de défense du G5 Sahel, le mauritanien Cheick Ahmed Ibrahim VALL, à la tête d'une quarantaine de stagiaires de la 2ème promotion dudit Collège, a rendu une visite de courtoisie au Commissaire à la Réforme du Secteur de la Sécurité. Il s'agissait pour les stagiaires et leur commandement de venir s'enquérir de l'état de mise en œuvre de la RSS au Mali, mais aussi de recueillir des conseils avisés du Général de Division M'Bemba Moussa KEITA en sa qualité d'ancien Chef d'Etat-Major Général des Armées du Mali et artisan de l'initiative du Collège du G5 Sahel.

Souhaitant la bienvenue à ses hôtes, le Commissaire à la RSS, le Général M'Bemba Moussa KEITA a fait part d'un grand honneur pour le commissariat à les accueillir en ces termes : « votre visite nous honore et nous rassure, car il s'agit de vous préparer en tant qu'officiers supérieurs mais aussi futurs commandants de nos armées à assumer les hautes fonctions dans la hiérarchie militaire et des ministères de défense ».

Le Commissaire M'Bemba a ensuite attiré l'attention de ses interlocuteurs sur le nécessaire changement que les stagiaires doivent aujourd'hui incarner dans un contexte de guerre asymé-

trique. Aussi a-t-il demandé à ses interlocuteurs de « légitimer leur action auprès des populations en l'adaptant au contexte du milieu tout en marginalisant l'ennemi ». A cet égard, a-t-il poursuivi, « vous êtes les chantres de la réforme, car la RSS vise le renforcement des capacités de l'Etat et surtout la restauration de la confiance entre les populations et les forces de défense et de sécurité ».

Après le mot introductif du Commissaire, un exposé a été fait sur la genèse et l'état des lieux de la RSS par le Chef de la Cellule Défense, sécurité et Affaires Etrangères du Commissariat, le Colonel-major Philippe SANGARE. Ensuite, des échanges fructueux ont eu lieu entre les stagiaires et le conférencier, appuyé pour la circonstance par le Commissaire.

A la fin de la visite, le Général VALL n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction et celle de ses auditeurs. « Mon Général, nous ne pouvons qu'exprimer notre joie et admiration devant vous. Vos propos interviennent au bon moment dans la mesure où si notre action n'est pas légitime aux yeux de la population, on ne gagnera pas cette guerre » a-t-il déclaré avant de préciser que le thème même de la RSS est un module de formation au niveau de l'école de guerre du G5 Sahel.

Remise de véhicule par MISAHÉL au Commissariat à la RSS

La mobilité du commissariat renforcée



Service récemment créé par l'Etat, le Commissariat à la réforme du secteur de la sécurité, comme tous les services publics nouveaux, connaît un manque criard de moyens roulants. Ce problème handicape sérieusement le bon fonctionnement du commissariat qui, pour y faire face, n'a pas manqué de solliciter des partenaires. Ainsi en réponse à une requête du commissariat, la MISAHÉL lui a remis le 17 mars 2020 un véhicule Toyota HIACE d'une capacité de 14 places. L'acquisition de ce moyen de locomotion permettra au commissariat d'organiser des missions à l'intérieur du pays, notamment dans les localités d'accès facile en ce type d'engin. A la remise des clefs par l'heureux donateur, le Commissaire, le Général M'Bemba Moussa KEITA a fait part de toute sa joie de recevoir ce véhicule qui sera d'une grande utilité pour le commissariat dans la mesure

où l'on peut maintenant sereinement programmer des missions à travers le pays pour procéder à l'installation

solennelle des comités consultatifs de sécurité récemment créés.



Inspection des Services de Sécurité et de Protection civile (ISSPC)

Un maillon essentiel de la RSS



L'Inspection des services de Sécurité et de Protection civile est un service central du ministère de la Sécurité et de la Protection civile avec comme missions principales de: contrôler le fonctionnement et l'action des services de sécurité et de protection civile et tous autres services relevant du ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ; veiller sur l'application et au respect des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion financière, administrative et matérielle par les services du département de la Sécurité et de la Protection Civile. L'Inspection veille particulièrement au-

près de ces services et leur personnel sur l'amélioration des méthodes de travail. Ainsi, à travers l'amélioration des méthodes de travail, l'Inspection des Services de Sécurité et de Protection Civile occupe une position centrale dans la mise en œuvre de la RSS au Mali. Elle a un rôle capital dans la réussite du processus. C'est pour cette raison, elle doit, selon, l'Inspecteur en chef des Services de Sécurité et de Protection Civile, l'Inspecteur Général de Police Samba Keita, veiller au bon accompagnement des services de sécurité et de la protection civile dans toutes les missions qui leur sont

confiées en les aidant à améliorer leurs prestations, en inculquant aux personnels un comportement républicain et à être plus respectueux des droits de l'Homme et de l'Etat de droit. L'Inspection, aux dires de son premier responsable, doit inscrire toutes ses activités dans le cadre de l'atteinte des objectifs de la RSS à savoir œuvrer à mettre en place des institutions de sécurité et de justice efficaces, redevables, respectueuses des droits de l'homme et attentives aux besoins essentiels du citoyen pour la réalisation d'un développement durable.

Ibrahima Ndiaye

La Société civile et la Réforme du Secteur de la Sécurité

La sentinelle du processus

Avec l'appui technique et financier de la MINUSMA, à travers sa Section en charge de la Réforme du Secteur de la Sécurité et du Désarmement, démobilisation et réinsertion/réintégration (RSS-DDR, 50 femmes membres du Réseau National pour le Développement des Jeunes filles et Femmes du Mali (RENADJEF) ont participé à Bamako, les 14 et 15 janvier 2020, à un atelier d'information et de sensibilisation sur la « participation des jeunes filles et femmes dans le processus RSS-DDR ».



Développer les connaissances des femmes membres de la société civile malienne sur les concepts et les processus de la RSS et du DDR et sensibiliser le maximum d'organisations de la société civile (OSC) sur l'évolution des deux concepts, tels sont les objectifs assignés à l'atelier qui a regroupé une cinquantaine de participants venus de Bamako, Koulikoro, Kayes, Sikasso et Ségou. Constitués en majorité de femmes et jeunes filles représentantes d'une dizaine d'associations membres du RENADJEF, les participants se sont familiarisés avec le concept, les acteurs et les différentes étapes du processus de la RSS. Ils ont ainsi suivi des exposés sur le rôle des acteurs étatiques et non étatiques de la RSS, les contours du processus de DDR et l'accompagnement de la MINUSMA dans la mise en œuvre de la RSS/DDR au Mali. En outre, des communications ont porté sur l'importance de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au

Mali, issu du processus d'Alger ; les Résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU telle que la résolution 2480 de 2019 qui mandate la MINUSMA et celle portant numéro 1325 de 2000 sur « Femme, Paix et Sécurité ».

Les membres de la société civile ont aussi examiné la cartographie du Secteur de la Sécurité au Mali et analysé la place du genre dans le processus de la RSS/DDR.

Enfin, les échanges ont porté sur les acquis et le rôle de la société civile malienne, notamment les des jeunes femmes, dans le retour de la paix au Mali.

Le conférencier Mamadou Konaté a déclaré que la RSS et le DDR sont encore méconnus par une grande majorité de citoyens ; d'où la tenue de la présente session de sensibilisation et de communication pour éclairer la lanterne des participantes sur les deux notions et leur indiquer les techniques susceptibles d'être utilisées par la so-

ciété civile afin de jouer un rôle efficace dans la gouvernance du secteur de la sécurité.

Les différents animateurs de l'atelier ont souligné l'importance du choix des participants, composés essentiellement de jeunes filles et garçons. Représentant environ 62% de la population, la jeunesse malienne, particulièrement la composante des jeunes femmes, œuvre pour le retour de la paix et de la sécurité. A ce titre, elle a un rôle prépondérant à jouer dans les débats en cours sur les questions de réforme du secteur de la sécurité, d'où la pertinence de l'organisation de l'atelier.

Dans l'ensemble, les participantes ont apprécié les échanges sur le rôle de veille des organisations de la société civile sur l'action publique dans la mise en œuvre du processus de RSS. Ils ont beaucoup apprécié les outils et démarches qu'ils peuvent désormais entreprendre pour influencer positivement la prise de décision et les politiques publiques en matière de la gouvernance du secteur de la sécurité.

Des participantes ont mis l'accent sur l'impact des actions de la société civile dans le domaine des violations des droits de l'homme, la violence basée sur le genre et la critique des dépenses militaires.

A l'issue de la rencontre, de nombreux participants ont exprimé leur joie de voir établir entre la société civile et les autorités maliennes en charge des processus RSS et DDR et leurs partenaires des relations de collaboration en vue du retour et du maintien de la paix dans le pays.

Daouda B Koné/ Minusma

Coumba Bah, Présidente du réseau média pour la RSS

« Chacun doit jouer sa partition »

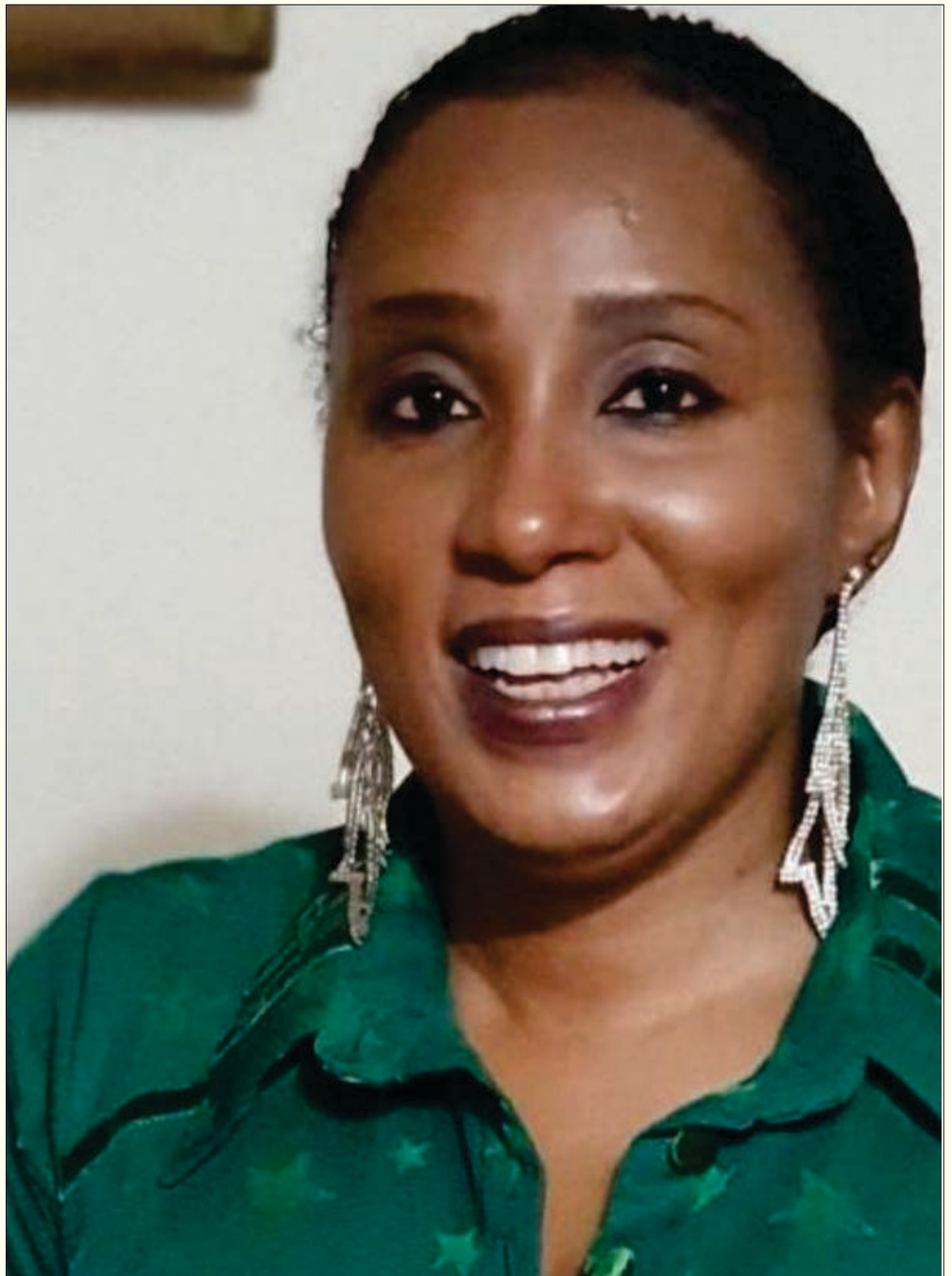
Ils sont plus d'une trentaine d'hommes de média (presse écrite, presse en ligne, télévision et radio au Mali) à s'engager dans l'approfondissement du débat public sur les questions de la gouvernance du secteur de la sécurité. Pourquoi créer un réseau de journalistes pour accompagner la RSS ? Réponse de la présidente Coumba BAH qui dévoile aussi sa stratégie pour faire comprendre aux citoyens le concept de la RSS mais surtout pour restaurer la confiance entre les populations et les institutions de défense, de sécurité et de justice.

Mali tribune : *Parlez-nous du réseau média pour la RSS ?*

Coumba Bah : Le réseau média pour la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) est un réseau de professionnels, composé d'hommes et femmes de média issus de la radio, de la télévision, de la presse en ligne et de la presse écrite en vue d'appuyer et accompagner les réformes engagées en faveur de la gouvernance du secteur de la sécurité.

Mali tribune : *Qu'est-ce qui a motivé la création d'un tel réseau ?*

C.B : La sécurité est l'affaire de tous. Les gens pensaient dans un passé récent qu'il fallait être un porteur d'uniforme pour traiter de la sécurité. C'est révolu cette époque. On est, toutes et tous, conscient que la sécurité ne se limite pas seulement à la dimension d'usage des armes et à la sécurité physique des individus et de l'Etat. De nos jours, tous les domaines de la vie sont concernés par la sécurité qu'il s'agisse de la santé, de l'éducation, des droits des enfants, de la femme, de la fille et même des questions de gouvernance. La sécurité englobe tous les besoins de l'être humain, d'où la terminologie de « Sécurité humaine ». A cet égard, tout le monde doit participer à garantir la sécurité. Sans une telle approche, il sera difficile d'assurer la sécurité dans son intégralité. Il est important pour nous journalistes de



contribuer aussi à sensibiliser, à briser les tabous, à démystifier les perceptions erronées sur la sécurité. On ne saurait aujourd'hui mener une réforme du secteur de la sécurité sans une bonne compréhension de la population du concept. Pour ce faire, les relais appropriés s'avèrent être les professionnels des média qui sont les plus proches de l'information et les plus habilités à la diffuser auprès des citoyens.

Mali tribune : Réseau média pour la RSS veut « briser les tabous et démystifier les perceptions fausses sur la sécurité » Alors comment comptez-vous y prendre concrètement ?

C.B : Pour 2020, nous avons recensé cinq types d'actions. La première porte sur la formation des membres du réseau et d'autres journalistes sur le concept de la RSS. On ne peut pas vouloir transmettre des messages sur une notion sans au préalable connaître sa signification. Tous les membres du bureau ne sont pas tous au même niveau de compréhension par rapport à la terminologie. A travers cette première formation des formateurs, nous espérons nous-mêmes avoir une bonne maîtrise de la notion afin de pouvoir entreprendre une campagne d'information et de sensibilisation autour de la RSS suivant la spécificité des composantes du réseau à savoir la presse écrite, la presse en ligne, la radio et la télévision. Outillés, nous ferons mieux le travail.

La deuxième action est dédiée à l'élargissement de notre réseau.

Comme troisième action, nous allons nous atteler au développement et à la visibilité du réseau. Pour ce faire, nous sommes en train de finaliser une charte qui va servir d'outils d'adhésion. Ceux ou celles qui seront d'accord avec le contenu de cette charte et qui la signeront, seront d'emblée considérés comme membres du réseau. Nous sommes un réseau de professionnels ouvert et inclusif.

Dans le plan d'action annuel, nous avons retenu des activités qui visent le public à travers des cam-

pagnes de sensibilisation et d'information. Il y aura des concours de production d'articles de presse pour amener les hommes de média à s'intéresser aux questions de la réforme du secteur de la sécurité. Le concours entend aussi accroître l'intérêt des autres journalistes qui ne sont pas du domaine.

Des campagnes radiophoniques et télévisuelles autour de messages clés sont programmées pour sensibiliser le grand public sur des thématiques de la RSS dont la restauration de la confiance entre les populations et les institutions de défense, de sécurité et de justice ou la collaboration entre les populations, les forces de défense et de sécurité. Il faut une bonne synergie entre les forces de défense et de sécurité et la population. Tant qu'il y aura la méfiance, il n'y aura pas de confiance, et sans confiance c'est difficile de collaborer. Cette campagne va permettre à la population de ne pas avoir peur des forces de l'ordre et surtout de faire comprendre à ces dernières que tout civil est un militaire en puissance et que les porteurs d'uniforme viennent de la population.

Par ailleurs, nous comptons également organiser des séances de plaidoyer avec les autres acteurs qui sont impliqués dans le processus comme les associations de défense des droits des enfants, de la femme et de la jeune fille, la gouvernance de la sécurité, les porteurs d'uniformes, le Commissariat à la RSS, les législateurs, et les structures gouvernementales à travers le ministère de la Sécurité, et celui de la défense...

Le Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité (DCAF) nous soutient dans cette dynamique. Il est déjà un partenaire privilégié du réseau.

**Recueillis par
Kadiatou Mouyi Doumbia**

Boubacar Théra, Chargé Une assistance r

Le concours du Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité (DCAF) au Mali, pays du Sahel dans le cadre de la Réforme du secteur de la sécurité (RSS) et les divers appuis aux différents acteurs maliens du secteur de la sécurité, tels sont les points abordés par le chargé de programmes à DCAF-Mali, monsieur Boubacar Théra.

Mali tribune : Qu'est-ce que Dcaf ?

Boubacar Théra : Le Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité (DCAF) est une institution de droit suisse, créée en 2000 à l'initiative du Conseil fédéral. Avec 63 Etats membres dont le Mali, le centre a pour vocation de promouvoir des secteurs de la sécurité démocratiques efficaces et compétents, responsables envers l'Etat et ses citoyens.

DCAF a donc 20 années d'expertise dans l'élaboration de stratégies, la gestion de programmes, et la coordination des politiques entourant les processus de réforme du secteur de la sécurité (RSS).

Depuis 2017, le DCAF œuvre pour la mise en œuvre du projet « Renforcer la gouvernance du secteur de la sécurité au Mali (2017-2020) » Il est financé par le Royaume des Pays-Bas. Le projet vise à contribuer à la stabilité et à la sécurité humaine au Mali en créant, d'une part, un environnement propice à la fourniture de services, à la transparence, et au développement social et économique inclusif et d'autre part, renforcer l'accès des populations aux services de sécurité dans le respect des droits de l'homme, du genre, et de la primauté de l'Etat de droit.

Spécifiquement depuis le démarrage de ses activités au Mali, DCAF soutient les acteurs nationaux dans

é de programme à DCAF-MALI DCAF multiforme aux différents acteurs



leurs initiatives à travers des appuis financiers et techniques.

A cet effet, en novembre 2019, le DCAF a débuté un nouveau projet intitulé « Gouvernance sécuritaire au Sahel ». Il est financé par le Royaume du Danemark pour la période 2019-2021.

Ce projet entre dans le cadre du « Programme régional pour la paix et la stabilisation dans le Sahel II (PSP II) » du royaume du Danemark. Il vise le renforcement de la supervision et le contrôle démocratique du secteur de la défense et de la sécurité au Mali, au

Niger et au Burkina Faso, en contribuant à la mise en place de systèmes et d'institutions de sécurité soumis au contrôle démocratique, respectueux des droits de l'homme et de l'Etat de droit.

À plus long terme, le projet contribuera à l'émergence et à la consolidation de systèmes de sécurité responsables, transparents et participatifs. Il vise trois grands objectifs à savoir : contribuer à la création d'un environnement national et régional favorable à un contrôle et une surveillance renforcée du secteur de la

sécurité, augmenter la confiance de la population du Liptako Gourma dans les institutions de sécurité gouvernementales, et améliorer l'efficacité et le professionnalisme des institutions de sécurité impliquées dans la région du Liptako Gourma.

Ce projet, qui a pour cible la zone du Liptako Gourma, vient renforcer le projet de gouvernance du secteur de la Sécurité au Mali, financé par le Royaume des Pays-Bas en cours de mise en œuvre au Mali depuis 2017.

Mali tribune : *Quels sont les domaines de la sécurité qui intéressent DCAF ?*

B.T : DCAF œuvre pour la bonne gouvernance du secteur de la sécurité en apportant un appui au processus de Réforme du secteur de la sécurité (RSS) engagé au Mali depuis 2013. Nous appuyons notamment les structures, les institutions et les personnes chargées de la gestion, de la prestation et de la supervision des services de sécurité au Mali. Il s'agit des différents acteurs étatiques et non-étatiques du secteur de la sécurité à savoir les forces de sécurité, de justice et les membres de la société civile.

Plus concrètement, au Mali, DCAF travaille avec le commissariat à la RSS, l'organe en charge de la coordination et la mise en œuvre du processus de RSS au Mali, le ministère de la Sécurité et de la Protection civile et ses démembrements, notamment l'Inspection des Services de Sécurité et de Protection civile (ISSPC) ; les directions générales de la police et de la gendarmerie et les unités genre de ces directions. En outre, nous collaborons avec les écoles nationales de la police et de la gendarmerie ; le ministère de la Justice ; l'Assemblée nationale à travers la Commission défense, sécurité et Protection civile ; la Commission nationale des droits de l'homme ; les organisations de la société civile et les Média.

**Propos recueillis par
Kadiatou Mouyi Doumbia**

Brahima KONATE, juriste chargé de projets à l'AMDH

L'AMDH et la RSS : un même combat, la promotion des droits de l'homme



Mali tribune : Monsieur Konaté, pouvez-vous nous présenter votre association?

B.K : L'Association malienne des Droits de l'Homme (AMDH) est une association créée en 1981 par Feu Me Demba Diallo, avocat. Elle a été créée pour défendre les Droits des hommes, notamment les détenus qui étaient privés d'un certain nombre de droits : l'accès à la Justice, les visites. Plus tard, elle est passée de la protection des droits des détenus à la protection des Droits humains en général. Aujourd'hui on parle de promotion, de protection des Droits de l'Homme au Mali.

Mali Tribune : Pouvez-vous nous parler du rôle de l'AMDH dans la Réforme du secteur de sécurité, initiée par les autorités et à laquelle votre association prend certainement part ?

B.K : L'AMDH fait partie du Conseil national de la société civile. A ce titre, elle siège dans plusieurs organisations nationales et prend part aux différents processus touchant la vie de la nation dont celui de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS). En plus, en tant qu'association autonome, nous exécutons un projet intitulé « Dialogue pour la justice et la sécurité ». Nous réalisons ce projet en partenariat avec l'Institut des Etats-Unis pour la Paix

(USIP). Il s'agit de bâtir les Forces de défense et de sécurité (FDS) sur des bases de confiance et la collaboration afin que la sécurité en général puisse être assurée sans faille. Dans le cadre de ce projet nous travaillons avec la police, la gendarmerie, la protection civile, les mairies, le gouvernorat, le médiateur, les organisations de la société civile comme la Cafo, le Conseil national de la jeunesse. Il s'agit pour nous d'aider et d'accompagner le gouvernement dans sa quête de réformer le secteur de sécurité en créant cette base de confiance pour que la population et les (FDS) puissent comprendre qu'elles sont complémentaires dans le maintien de sécurité. Sur la base de ce

projet, nous pouvons affirmer que nous participons aussi aux initiatives de réformes du secteur de la sécurité. Nous accompagnons surtout le processus à travers l'organisation de sessions de dialogue consistant à réunir différents acteurs, à savoir les organisations de la société civile, les partenaires internationaux, les forces de défense et de sécurité, et les personnels de la justice. Actuellement, nous sommes sur l'organisation d'une session d'échanges entre les acteurs de la justice et les agents des unités d'enquête afin que chacun à son niveau puisse indiquer des pistes concourant à garantir la sécurité et d'établir la collaboration entre les unités d'enquête, les FDS et les populations. Il s'agit des démarches visant à faire du retour de la sécurité une réalité tangible sur notre territoire.

Mali Tribune : Que pensez-vous de cette réforme du secteur de sécurité ?

B.K : Nous pensons que la réforme du secteur de la sécurité est une im-

périeuse nécessité au regard des problèmes que le Mali connaît depuis 2012. Il est important d'aller à cette réforme pour que la population et les FDS comprennent qu'ils sont ensemble pour une même cause. La police ne peut pas être efficace sans la collaboration de la population. La population ne peut pas être mieux sécurisée s'il n'y a pas de collaboration entre elle et les FDS. Il est impérieux pour nous que cette réforme soit menée à bon port parce qu'elle est nécessaire.

La collaboration entre les Forces de sécurité et les populations, leur travail main dans la main est une condition indispensable à la restauration de la paix et au retour de la sécurité sur l'ensemble du territoire national

Mali tribune : Quelle analyse faites-vous de la mise en œuvre de cette réforme depuis le démarrage en 2013 ?

B.K : La réforme est à ses débuts. Les réflexions ont donné corps à une Stratégie nationale de réforme du secteur de sécurité. Cette stratégie, une

fois adoptée au niveau gouvernemental, devrait être vulgarisée. Pour l'instant il serait prétentieux de notre part de porter un jugement de valeur sur le processus RSS. L'initiative du gouvernement d'entreprendre une réforme du Secteur de la Sécurité est à saluer. Nous osons espérer qu'elle apportera des solutions aux multiples défis sécuritaires qui se posent au pays en ce moment. Notre conviction est que pour assurer la sécurité partout dans le pays il faut l'implication de toutes les composantes de la société : acteurs gouvernementaux, société civile, élus. Chaque acteur de la société a un rôle éminemment important dans le maintien de la sécurité. La RSS doit justement permettre de fédérer toutes les énergies. Il nous faut une approche globale pour combattre l'insécurité et sortir de cette situation de crise.

**Propos recueillis par
Koureichy Cissé**

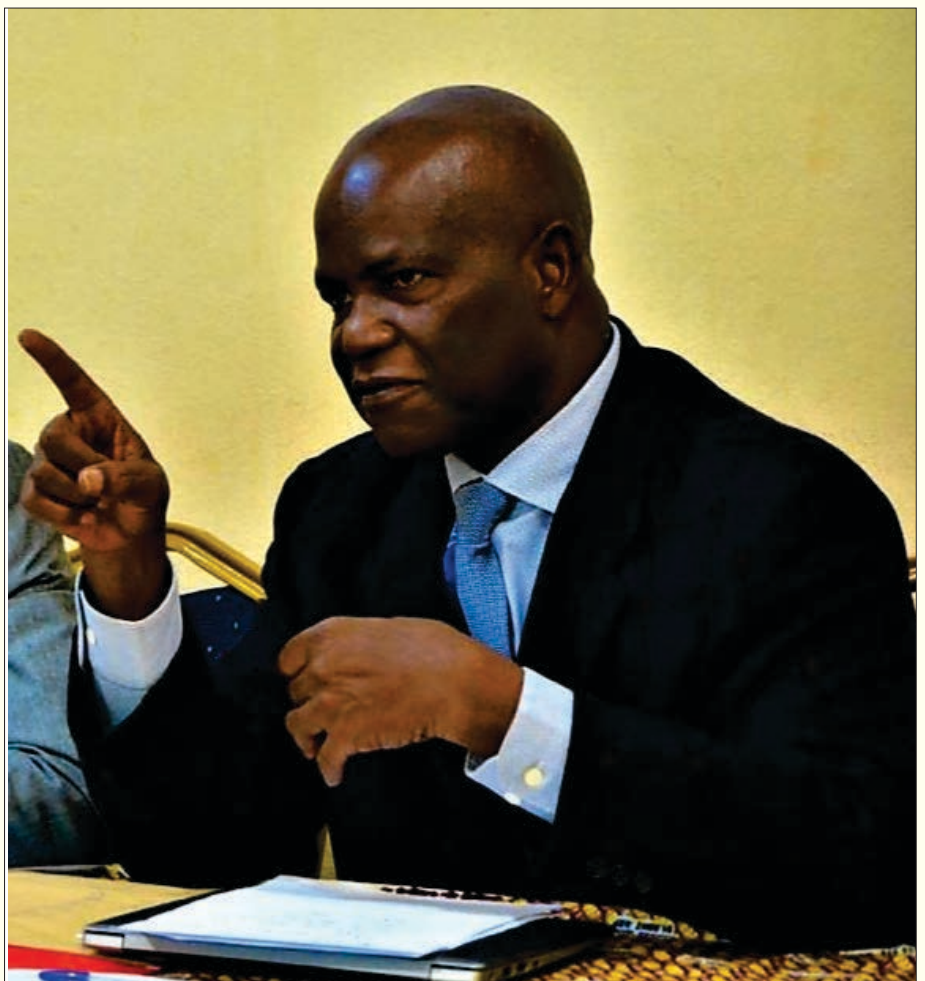


Mahamadou Niakate, inspecteur général de police à la retraite et consultant senior a Dcaf

Renforcer le rôle de coordination du Commissariat

Le processus de réforme du secteur de la sécurité (RSS) a été engagé à la suite de la crise de 2012 par les autorités du Mali. Malgré plusieurs années d'expérimentation, la RSS au Mali présente toujours des angles à arrondir. Pour Mahamadou Niakaté, Inspecteur général de police à la retraite et expert-consultant dans le domaine de la sécurité, un problème réel de coordination se pose, car des réformes sectorielles sont menées sans qu'elles ne tirent leur légitimité de la RSS. Celle-ci met l'accent sur la réforme des institutions de sécurité et de justice dans le cadre de la réforme globale de l'Etat et est pilotée par le Commissariat à la RSS, la structure de coordination mais souvent marginalisée dans les réformes sectorielles. Pour lui, c'est un problème qu'il faut ajuster. D'où la nécessité de renforcer le Commissariat à asseoir son rôle de coordination de l'ensemble des activités de réforme du secteur.

"Dans notre contexte nous avons en face énormément de choses. On réforme dans un secteur où l'insécurité est en train de prendre d'autres tournures. Donc faire face à ces deux situations à la fois ce n'est pas facile. Dans tous les pays et à toutes les époques une réforme s'améliore. Vous pouvez concevoir un certain nombre d'activités au départ, mais comme c'est un phénomène évolutif, ça peut changer. La réforme du secteur de la sécurité étant axée sur le contexte national menée par les autorités nationales, il faut les ressources financières et matérielles nécessaires pour la mener. Si vous n'avez pas les moyens de vos ambitions, vous allez adapter vos ambitions à vos moyens. Ensuite en 2ème point, il faut que tout le monde s'implique dans la réforme du secteur de la sécurité. Cela veut dire que c'est un processus inclusif. Tout le monde est concerné par la réforme et tout le monde doit y participer. Mais la résistance au changement fait que tout le monde ne s'y implique pas pour des raisons d'intérêts. C'est le propre de toute réforme. Pour conclure mes propos, je dirai qu'il faut une coordination entre les acteurs nationaux d'abord ensuite une coordination entre les



partenaires internationaux. Coordination entre les acteurs nationaux parce que le ministère de la justice a sa vision de la RSS. Le ministère de la défense aussi a sa vision de la RSS. On est en train de mener parallèlement

des réformes sectorielles alors qu'elles doivent tirer leur légitimité de la grande réforme au niveau national. Donc c'est un problème qu'il faut ajuster en faisant comprendre que tout le monde est avant tout dans la réforme

et qu'ensuite tout le monde mènera à son niveau sa propre réforme."

Alassane Cissouma

MICRO TROTTOIR

Un secteur de sécurité efficace est le fondement d'un Etat fort. La RSS en cours dans le pays s'inscrit dans cette perspective. Une réforme étant une œuvre de longue halène, des Maliens expriment dans ce micro-trottoir leurs attentes de cette réforme majeure.

Oumar Boré, étudiant : "La réforme est utile"

« Cette réforme permettra d'éviter les discordes entre les Famas et la CMA, car les deux groupes vont fusionner et ne formeront qu'une seule unité, d'où la formule : « la nouvelle armée reconstituée ». La réforme du secteur de la sécurité est utile même s'il reste beaucoup à faire. Et la population joue son rôle à travers les manifestations pacifiques qui réclament le départ de la France. Mais le président ne cesse de nous répéter : « Ne vous trompez pas d'ennemies ! » »

Idrissa Diarra, comptable : "Des réformes doivent être apportées"

« La première contrainte est que la situation budgétaire du pays ne permet pas de faire tout à la fois. L'armée n'est pas un secteur de production de richesse. Tout comme la santé et l'éducation, c'est un secteur qui consomme. L'armée est une institution apolitique mais soumise à l'autorité politique. Pour preuve, le chef suprême des armées n'est autre que le président de la République. Sachez que tout passe d'abord par une volonté politique de libération et d'aspiration à la vraie indépendance. A défaut de quoi, tous les efforts seront vains. Je ne vois pas la France comme la cause de notre malheur car tout peuple indépendant est habileté à tenir son destin dans ses propres mains. Je la vois en tant que puissance sanguinaire. La France jouit de son Veto, de sa puissance pour faire de nous des jouets. Les accords militaires limitent nos forces et nous empêchent aussi de coopérer avec d'autres puissances. »

Baba Malé, infirmier : "L'armée doit être outillée"

« Estimons-nous que notre armée est outillée et constituée d'hommes à la hauteur de ce qui est en cours ? D'ailleurs, cela mettra-t-il fin à la guerre ? Nous sommes victimes d'un complot international et victime aussi de notre irresponsabilité. Les accords politiques donnent la force à la France de maintenir au pouvoir qui elle veut, pour continuer sa mascarade. C'est un cercle vicieux et c'est depuis l'ère de la colonisation. L'armée malienne a besoin d'être outillée et des hommes forts à sa tête, elle a besoin de formation de qualité, d'être constituée de patriotes et non d'enfants pourris qui constituent le gros de notre armée. Il faut qu'il ait de bons patriotes qui sont prêts à se battre pour la cause du Mali. »

Siriman Kantao, étudiant : "Personne ne fera notre bonheur à notre place"

« La société civile est la force suprême de l'Etat. Prenons le destin du pays en main en accomplissant des actes responsables à tous les niveaux. Si chaque malien est incorrect, le Mali ne le sera jamais. Une autre chose est de se sentir réellement en crise, faire dos à toutes les futilités, aux pertes de temps car cela retarde la marche vers l'émurgence. Si le peuple agit de façon pitoyable en commettant des actes de violences, des soit disant marches pacifique, en accusant toujours la France d'être la cause de notre sort, je peux jurer que le Mali ne sortira pas de cette crise dans laquelle nous sommes, et tant qu'on continue d'agir de la sorte, aucune force extérieure ne peut influencer notre bien-être. Personne ne fera notre bonheur à notre place. Nous sommes les seuls acteurs de notre liberté. Soyons unis pour aider l'autorité que tout le monde a choisie. »

Ousmane Diarra, citoyen "Aucune amélioration n'est à l'horizon"

« Nos dirigeants sont des dirigeants dirigés donc ils ne peuvent que devenir spectateurs de leur propre histoire. Certes la France est arrivée à un moment critique de notre histoire, à part les manifestations la population ne peut rien faire d'autre. A travers les médias nous entendons que la situation a débloqué mais en réalité il n'y a aucune amélioration à part la reconstitution de l'armée de la nouvelle armée. Pour que la situation s'améliore nos autorités doivent être capables de dire la vérité sinon la réforme ne sera que des paroles en l'air alors que nous devons aller vers des actes concrets. »

**Propos recueillis
Oumou Fofana**

Mission d'échange d'expériences du C-RSS en Côte d'Ivoire en matière de réforme du secteur de la sécurité (RSS)



Le Commissaire à la Réforme du secteur de la Sécurité, le Général de Division M'Bemba Moussa KEITA, a conduit une délégation qui s'est rendue en République de Côte d'Ivoire, du 24 au 27 Février 2020, dans le cadre d'une mission d'échange d'expériences en matière de réforme du secteur de la sécurité (RSS), organisée avec l'appui du Centre pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité, Genève (DCAF).

L'objectif de la mission était d'avoir une compréhension du contexte, des défis et des obstacles rencontrés par la Côte d'Ivoire durant la conduite de son processus RSS, de partager les bonnes pratiques, notamment aux plans des dimensions sociales et politiques du processus DDR, de la prise en compte du Genre au sein des FDS, du financement du processus-RSS, de la coordination générale du renseignement, du processus ivoirien de déconcentration-décentralisation administratives, du fonctionnement des Comités locaux de sécurité (CLS), du mécanisme de renforcement de la cohésion au sein des forces de défense et de sécurité, ainsi que l'amélioration des relations de confiance entre les FDS et la population.

Durant sa visite, le Commissaire à la Réforme du secteur de la Sécurité, le Général de Division M'Bemba Moussa KEITA, a tenu une série d'entretiens de haut niveau, avec le Ministre-Directeur de Cabinet du Président de la République, Secrétaire du Conseil national de sécurité de Côte d'Ivoire (CNS), le Ministre d'Etat-Ministre de la Défense de Côte d'Ivoire, le Coordinateur national du Renseignement, le Directeur Général de la Police Nationale et le Commandant supérieur de la Gendarmerie Nationale.

Il a, également, pris part à une Présentation sur l'évolution du processus de Réformes de la RSS en Côte d'Ivoire (CNS) et des séances de travail à la Direction Générale de l'Administration du Territoire et à un échange avec les repré-

sentants de deux Comités locaux de sécurité (CLS), tenu sous la présidence du Conseiller Défense et Sécurité à la Présidence de la République de Côte d'Ivoire.

Le Commissaire à la Réforme du secteur de la Sécurité était accompagné d'une délégation composée de membres du Commissariat (C-RSS), ainsi que des représentants du Ministère de la Défense et des anciens Combattants (MDAC) et du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC).

La délégation était accompagnée de M. Boubacar Thera du Centre pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité (DCAF).